

Seul le texte prononcé fait foi

Sommet de Saint Malo

Transcription de l'intervention de Mme Cécile MOLINIER

Mercredi 29 octobre matin

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui parmi vous. Beaucoup a déjà été dit, j'axerai donc mon intervention sur l'importance que les Nations Unies accordent au rôle des Régions et des autorités régionales et locales dans la lutte contre le changement climatique.

Permettez moi de rappeler que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est la principale Agence des Nations Unies avec un budget annuel de plus de 5 milliards de \$. Ses interventions sont structurées selon quatre axes : d'abord la réduction de la pauvreté sous l'angle d'un développement « pro pauvre » durable dans l'esprit, que nous qualifions de « mondialisation inclusive ». Ensuite la gouvernance démocratique dans tous ses aspects y compris l'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale, ensuite la prévention des crises et en quatrième lieu l'énergie, l'environnement et le changement climatique.

Le PNUD est l'une des trois agences de mise en œuvre du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM/GEF 6 Global Environment Fund) au sein duquel la part consacrée à l'axe « **Energie, environnement, changement climatique** » est l'une des plus importantes. Nous gérons ce fonds avec des centaines d'experts répartis dans les différents sièges y compris dans nos 166 bureaux de terrain. Le PNUD est donc par essence une agence opérationnelle.

Le Plan Stratégique approuvé par notre Conseil d'Administration pour la période 2008-2011 comporte un volet particulièrement important consacré à l'énergie, l'environnement et le changement climatique. Pour la première fois, - et cela est à souligner -, le Plan comporte une mention explicite au rôle des Régions et des autorités locales dans la lutte contre le changement climatique. Monsieur Martini a rappelé la visite, le 1^{er} novembre dernier d'une forte délégation de Régions au siège des Nations Unies à New-York. En l'espace d'un an beaucoup a été fait dans le partenariat avec les Régions et cela est notamment dû aux efforts de notre bureau de Genève.



Pourquoi une telle innovation en matière de partenariat entre les Régions et l'ONU ? C'est au départ, suite à un constat scientifique de l'impact réduit des mécanismes financiers existant à ce jour, eu égard aux besoins des pays en développement et notamment des Pays les Moins Avancés (PMA). 80% des Mécanismes de Développement Propre (MDP) est dirigé vers les principaux pays émergents.

6 pays reçoivent aujourd'hui 80% des financements ce qui signifie que les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique ne bénéficient pratiquement pas de ces mécanismes financiers. Ce constat nous a poussé à remettre en question notre façon de travailler traditionnelle au niveau intergouvernemental. Certes le rôle des Etats demeure prépondérant et essentiel dans les négociations ouvertes sur le « post-Kyoto », leur position doit être renforcée mais en apportant la voix des Régions dans le débat intergouvernemental.

Nous espérons que de ce Sommet de Saint Malo sortiront des propositions très concrètes qui pourront être mises sur la table des négociations à Poznan en décembre de cette année et à Copenhague en 2009.

L'initiative Régions / Nations Unies a comme point de départ un partenariat entre plusieurs agences des NU : d'abord le PNUD et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), deux agences qui ont vocation à être complémentaires ; le PNUE apportant à ce partenariat son expérience normative et scientifique et le PNUD sa présence opérationnelle dans les pays en développement. D'autres agences vont s'y joindre : l'UNITAR, qui a pour vocation la formation et la recherche, l'Organisation Météorologique Mondiale qui réalise un travail remarquable en matière de cartographie et d'analyse de vulnérabilité aux effets du changement climatique ; l'agence UN Habitat, qui a pour vocation de travailler avec les autorités locales et enfin l'organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture qui joue un rôle de premier plan.

Par ailleurs nous travaillons aussi avec huit associations de régions, présentes ici, qui représentent plus de 1 000 régions sur cinq continents et avec lesquelles nous allons signer demain des lettres d'intention.

Je voudrais souligner l'importance du partenariat inter-agences dans cette initiative ainsi que le rôle de l'Union Européenne ; j'ai particulièrement apprécié l'intervention vidéo de madame Danuta Hübner, la Commissaire à la Politique Régionale. Il est très réconfortant de voir à quel point les régions sont reconnues à l'échelle de l'Union et nous souhaitons qu'il en aille de même au niveau mondial.

Des réunions ont déjà eu lieu dans le cadre de ce partenariat, à Paris en juillet dernier et à Barcelone en septembre. **Ce partenariat va se décliner en trois phases :**

- la première est une phase de sensibilisation à l'échelle d'au moins 500 régions ;
- la seconde sera une phase d'appui au développement de plans climat territoriaux intégrés à travers l'élaboration d'un profil territorial climatique qui aura une double composante : adaptation et atténuation ;
- la troisième phase sera une phase de mise en œuvre à travers l'accompagnement des régions à l'accès aux mécanismes financiers puisque notre ambition est de permettre aux régions du monde - des pays en développement comme des pays développés - de pouvoir accéder aux financements disponibles pour mettre en œuvre des programmes et des projets d'adaptation et d'atténuation.

Pour affiner ce partenariat un Comité de Pilotage et un Comité scientifique seront installés.

A ce jour deux outils méthodologiques ont été identifiés. Ils seront présentés demain matin dans l'atelier 4. Il s'agit d'une part du bilan carbone territorial de l'ADEME - avec qui nous allons signer demain une lettre d'entente et qui met cet outil à la disposition de ce partenariat.

Le PNUD et le PNUE, avec les associations de régions impliquées souhaitent mettre cet outil à la disposition de l'ensemble des régions du monde. Nous comptons beaucoup sur les expériences déjà lancées dans les pays en développement, en particulier à Sao Paulo et dans la province de Western Cape en Afrique du Sud mais aussi dans bien d'autres régions.

Le second outil méthodologique est une cartographie de la vulnérabilité actuelle et future mise en évidence à travers la plateforme CLIMSAT récemment installée à Brest. Je profite de cette occasion pour remercier la région Bretagne, le département du Finistère, la ville de Brest mais aussi le gouvernement français dont l'appui a été déterminant dans cette installation.

Ce que nous souhaitons maintenant c'est de convaincre ceux qui ne voient pas encore l'importance des régions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de lutte contre le changement climatique. C'est de pouvoir démontrer qu'un partenariat avec les régions peut produire des résultats concrets. Nous avons l'ambition, d'ici février 2010 de pouvoir présenter les résultats de dix expériences pilotes ayant porté sur des régions des pays en développement. Plusieurs régions se sont déjà portées volontaires : en Colombie, au Pérou et en Uruguay pour l'Amérique Latine, en Afrique : au Maroc, au Mozambique, au Sénégal et en Ouganda, en Albanie et en Macédoine dans les Balkans et en Indonésie pour l'Asie.

En février 2010 se déroulera à Rotterdam une « Conférence des Régions et des Villes du monde » qui sera consacrée à la lutte contre la pauvreté et le changement climatique ; il est donc important que d'ici là des résultats concrets puissent être obtenus. Des étapes importantes nous attendent : la Conférence des Parties de Poznan en décembre prochain et la COP de Copenhague en 2009. Des démarches d'accompagnement de cette initiative ont été lancées auprès des Etats des pays industrialisés et les premiers échos sont très positifs. Reste à les convaincre d'appuyer une initiative qui sort du travail traditionnel.

Pour conclure je voudrais saluer les régions des pays développés actives dans ce partenariat : la Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Limousin, Rhône-Alpes et Poitou-Charentes pour la France, la Catalogne, le Pays Basque, la Galice et l'Aragon pour l'Espagne, la Wallonie et la Flandre pour la Belgique, le Pays de Galles au Royaume Uni, la Hesse en Allemagne, la région de Zuid Holland aux Pays Bas et le Québec au Canada. Je suis convaincue que ce partenariat n'en est qu'à ses débuts ; on ne peut plus penser le développement comme on l'a fait jusqu'à présent ; il est indispensable d'y intégrer la variable du changement climatique. La crise mondiale à laquelle nous sommes confrontés sur le plan alimentaire et financier est aussi une opportunité car c'est justement dans ces périodes là qu'il faut innover et être efficient et concret ; et c'est à l'échelle des régions que cette capacité d'innovation doit s'exprimer.

Je vous remercie.